



DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE AU COURS DU MOIS D'OCTOBRE 2022

Une fille violée en commune Bukirasazi, province Gitega

En date du 3 octobre 2022, sur la colline, zone et commune Bukirasazi, province Gitega, M.A., âgée de 12 ans, a été violée par Longin Sinzobatohana, commerçant de 43 ans. Selon des sources sur place, la victime travaillait comme domestique chez Longin et ce dernier avait l'habitude de l'appeler dans sa chambre pour la violer. Ce jour-là, l'enfant a refusé et Longin l'a menacée en lui disant qu'il allait la tuer si elle refusait et si elle révélait le secret à sa femme. Selon les mêmes sources, la victime a crié au secours et les voisins sont intervenus pour voir ce qui se passait dans la maison car la femme du présumé auteur était au service. Selon les mêmes sources, Longin a été arrêté et conduit au cachot communal du poste de police de Bukirasazi. Après l'interrogatoire chez l'OPJ, il a été transféré au cachot du parquet de Gitega avant d'être conduit à la prison de Gitega.

Une femme battue et blessée en commune Giheta, province Gitega.

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 octobre 2022 indique qu'en date du 25 septembre 2022, vers 22 heures, sur la colline Kiremera, zone et commune Giheta, province Gitega, Consolate Sinamenye, âgée de 43 ans, a été battue et blessée au niveau de l'œil par son mari, Xavier Ntakarutimana, âgé de 56 ans. Selon des sources sur place, ce dernier venait de rentrer et a pris un couteau pour couper la tête de sa femme en croyant que celle-ci était endormie. Comme cette femme n'avait pas encore pris le sommeil, elle a été touchée au niveau de l'œil et elle a été secourue par des voisins qui l'ont conduite au CDS Giheta avant d'être transférée au Centre Humura. Selon les mêmes sources, le lendemain, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du parquet de Gitega. Par après, ce présumé auteur a été relâché après un règlement à l'amiable de l'affaire.

Une fille violée en commune et province Muramvya

En date du 3 octobre 2022, sur la colline Mpehe, commune et province Muramvya, K.N., âgée de

17 ans, a été violée par Elvis Hacimana, âgé de 32 ans. Selon des sources sur place, la victime rentrait seule à la maison dans la nuit et elle a croisé Elvis qui lui a proposé de l'accompagner. Selon les mêmes sources, arrivés dans un buisson, Elvis l'a prise par force et l'a violée. La victime a crié et des gens qui sont intervenus ont attrapé Elvis et l'ont conduit au cachot du commissariat provincial de police de Muramvya tandis que la victime a été conduite au CDS de Bugarama pour des soins médicaux.

Une femme violée en commune et province Rumonge

Dans la nuit du 5 octobre 2022, à l'hôtel Kanyamuneza, au quartier Swahili, commune et province Rumonge, P.M, âgée de 19 ans, a été violée par OPJ Nathanaël Ntakarutimana, matricule 1490 du commissariat communal de la police à Rumonge. Selon des sources sur place, la victime était détenue au cachot du commissariat communal de police de Rumonge où elle a été sortie par l'OPJ Nathanaël qui l'a conduite à cet hôtel pour la violer. Selon les mêmes sources, la victime était détenue avec son mari dans ce cachot. En date du 6 octobre 2022, le présumé auteur a été arrêté et en date du 8 octobre 2022, il a été auditionné au cours d'un procès de flagrance par le TGI Rumonge.

Une femme battue par son mari en commune et province Rutana

En date du 2 octobre 2022, vers 17 heures, à Birongozi, sur la colline, commune et province Rutana, Pascaline Nduwimana, âgée de 23 ans, cultivatrice, a été battue et blessée au niveau du cou à l'aide d'un couteau par son mari, Jean Marie Ndayisaba, âgé de 34 ans, coiffeur à Birongozi. Selon des sources sur place, cette femme a été accusée d'infidélité. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital de Rutana avant d'être transférée à l'hôpital de Makamba tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat communal de Rutana. En date du 6 octobre 2022, Jean Marie a comparu devant le TGI de Rutana en flagrance et a été condamné à une peine de 20 ans de servitude pénale principale.

Une femme battue en commune et province Rutana

En date du 7 octobre 2022, vers 18 heures, sur la sous-colline Karindo, colline, commune et province Rutana, Emelyne Nintunze a été battue au niveau de l'œil droit à l'aide d'un bâton par son mari, Eric Minani. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au Centre de Santé de Rutana tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat communal de Rutana. Selon les mêmes sources, l'origine de cet incident était le refus à son mari de la vente d'une propriété foncière.

Un homme violé en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 octobre 2022, indique qu'en date du 5 octobre 2022, dans la nuit, sur la colline Kavumu, zone Mu-rima, commune et province Kayanza, Emmanuel Nahayo, cultivateur, âgé de 23 ans, originaire de la colline Ngoma, commune Kabarore, province Kayanza, a été violé par Anicet Sindikubwayo, chef de colline Kavumu, membre du parti

CNDD-FDD. Selon des sources sur place, Emmanuel Nahayo qui vivait chez Anicet depuis mars 2022, avait commencé à subir des violences sexuelles au mois de juin 2022, pendant la nuit quand il dormait dans sa chambre. En date du 5 octobre 2022, la journée, il avait tout révélé à la femme d'Anicet Sindikubwayo et celle-ci lui avait demandé de lui faire signe en toussant plusieurs de fois dès que son mari commençait à le violer. Selon les mêmes sources, quand cet homme est revenu comme d'habitude pour le violer, Emmanuel Nahayo a réagi conformément à ce que cette femme lui avait dicté et c'est ainsi qu'Anicet a été attrapé en flagrant délit. Cette femme les a battus à coups de bâton avant de chasser la victime. Cette dernière s'est rendu au CDFC pour rapporter les faits et le responsable dudit centre a porté l'affaire à l'administrateur communal qui a alors ordonné l'arrestation du présumé auteur en date du 6 octobre 2022. Ce dernier a été conduit au cachot du commissariat de police à Kayanza tandis que la victime a été transférée au Centre Seruka de Bujumbura pour la prise en charge médicale et psychologique.

Une fille violée et mariée de force en commune Gishubi, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 octobre 2022 indique qu'en date du 21 septembre 2022, vers 20 heures, sur la colline Ruhande, commune Gishubi, province Gitega, J.I., âgée de 16 ans, a été violée et mariée de force par Onesphore Niyikigongwe, âgé de 20 ans, commerçant. Dans l'après-midi, la victime avait été invitée par Onesphore à prendre un verre ensemble dans sa boutique. Selon des sources sur place, la victime qui venait de passer quelques heures dans cette boutique, a demandé à Onesphore de l'accompagner chez elle dans la nuit mais il a refusé et l'a plutôt violée. Selon les mêmes sources, la victime est arrivée à la maison, vers 23 heures, en train de pleurer, a expliqué ce qui lui est arrivée mais ses parents ont refusé de la recevoir et l'ont fait retourner chez Onesphore Niyikigongwe, la même nuit. Le lendemain, Séverin Ndayizeye, OPJ de la commune Gishubi a arrêté le présumé auteur mais quelques heures après, il l'a relâché suite à l'arrangement à l'amiable des parents des deux parties. Celles-ci se sont convenues d'aller à l'Etat-Civil pour marier Onesphore et la victime mais l'Administrateur de la commune Gishubi, Marie Chantal Nduwayezu s'y est opposé. Après, la victime est descendue en zone Kamenge, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie où Onesphore a fait louer une maison pour y vivre ensemble avec le présumé auteur.

Une fillette violée en commune Nyamurenza, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 octobre 2022 indique qu'en date du 29 septembre 2022, sur la colline Kaganda, zone et commune Nyamurenza, province Ngozi, M.A., âgée de 11 ans, écolière en 4^{ème} année, a été violée dans une forêt par Ndikumana, conducteur de taxi-moto. Selon des sources sur place, l'enfant rentrait de l'école et ce conducteur de taxi-moto l'a conduite dans cette forêt où il l'a violée. Selon les mêmes sources, la victime a crié au secours mais la population est intervenue deux heures après. Ce conducteur de taxi-moto a été arrêté par un OPJ et conduit au cachot communal de police de Kiremba tandis que la victime a été conduite au CDS Nyamurenza pour des soins médicaux.

Une femme violée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 octobre 2022 indique que du 13 au 20 mai 2022, A. H., enceinte, âgée de 29 ans, a été violée et tabassée à l'aide des bâtons et des coups de pied sur tout son corps, par des membres de la milice Imbonerakure dirigés par Elysée Ngayempore, leur chef au quartier Musama V, zone Kanyosha, commune Muha, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, en date du 13 mai 2022, vers 23 heures, à l'avenue Dama n°19, au quartier Musama V, zone urbaine de Kanyosha, commune Muha, Bujumbura, A.H. avait été attaquée et enlevée de chez elle par ces membres de la milice Imbonerakure qui cherchaient son mari qui était en conflit foncier avec ce chef des Imbonerakure. Celui-ci voulait s'approprier de sa parcelle et s'était même procuré de faux papiers de cette parcelle en conflit. Ces Imbonerakure ont pris cette femme et ainsi que son cousin, Alain Sibomana, âgé de 31 ans et ces deux victimes ont été conduites dans un endroit inconnu. En date du 18 mai 2022, A.H. a été retrouvée par deux femmes qui se rendaient aux champs dans la réserve naturelle de la Rukoko, sur la colline Vugizo, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural en état critique et ces femmes l'ont emmenée dans l'un des centres de santé de Gatumba pour des soins médicaux et par après, elle a avorté des jumeaux. Alain Sibomana qui était enlevé avec cette femme n'a pas été retrouvé depuis ce jour après que sa famille l'ait cherché au cachot de la zone urbaine de Kanyosha, au cachot de la brigade de Gatumba et au cachot du SNR à Bujumbura tout près de la cathédrale Regina Mundi.

Une fillette violée en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 octobre 2022 indique qu'en date du 23 octobre 2022, dans l'après-midi, au quartier Kigwati-Rugogwe communément appelé site des déplacés de Buhiga, zone et commune Buhiga, province Karuzi, A.I., âgée de 3 ans, a été violée par Misigaro, âgé de 47 ans, pensionné de la FDN, chez lui, quand ses parents étaient au marché. Selon des sources sur place, la victime a révélé les faits à sa mère le soir et celle-ci a directement conduit l'enfant au CDS Buhiga pour des soins. Des infirmiers de garde de ce CDS l'ont examinée, ont trouvé que le sexe de cet enfant était endommagé et l'enfant a été transféré à l'hôpital de Buhiga, le lendemain. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a pris le large, très tôt le matin du 24 octobre 2022.

Une fille violée en commune et province Kirundo

En date du 17 octobre 2022, sur la colline Rugero, commune et province Kirundo, A.G., âgée de 16 ans, a été violée chez elle par son demi-frère, Anicet Murengerantwari, âgé de 25 ans, pendant la pluie. Selon des sources sur place, la victime venait de l'école et elle a beaucoup crié pour que les voisins viennent la secourir mais comme la pluie tombait elle n'a pas été secourue. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital de Kirundo pour des soins médicaux tandis qu'Anicet a été arrêté et conduit au cachot du parquet de Kirundo pour la suite du dossier. Signalons que le présumé auteur était grandi chez son oncle paternel après la mort de ses parents, à l'âge de 15 ans et ne vivait plus chez son oncle après des études en métier.

Sept filles écolières victimes du trafic d'êtres humains en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 octobre 2022 indique qu'en date du 10 octobre 2022, Hafashimana Eclésiane, âgée de 16 ans, Judith Niyoyitungira, âgée de 15 ans, Médine Igiraneza, âgée de 14 ans, Estella Nibigira, âgée de 14 ans, Divine Kabura, âgée de 17 ans, Anne Lyse Nishimwe, âgée de 13 ans et Anésie Nihorimbere, âgée de 15 ans, toutes élèves à l'Ecole Fondamentale de Nyakuguma, zone Kigwena, commune et province Rumonge, ont été enlevées de cette école et ont été conduites à Kabonga, commune Nyanza-lac de cette province par Elvanie Niyintunze, résidant sur la colline Nyakuguma. Selon des sources sur place, Elvanie Niyintunze avait recruté ces filles et leur a payé des frais de transport jusqu'à Kabonga dans une famille d'accueil dont une cousine d' Elvanie les a fait traverser à la frontière Burundo-Tanzanienne afin de les marier de force aux hommes veufs en Tanzanienne à l'insu de leurs familles. Selon les mêmes sources, en date du 12 octobre 2022, Elvanie Niyintunze qui a été arrêtée par des policiers de Rumonge après avoir été dénoncée par une élève qui a échappé à ce réseau a donné des informations sur les lieux où se trouvaient ces filles. Ainsi, un des membres des familles des victimes s'est rendu en Tanzanie pour chercher les victimes et en date du 24 octobre 2022, il est revenu à Rumonge avec Eclasiene Hafashimana, Judith Niyoyitungira et Medine Igiraneza. Celles-ci avaient déjà été percées les oreilles et avaient commencé à être encadrées pour une nouvelle vie de femme.